



**Commune d'Arrigny**  
**Canton de Sermaize-les-Bains**  
**Arrondissement de Vitry-le-François**  
**Département de la Marne**  
**Région Grand Est**



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2017

La séance débute à 19h00.

**Présents** : BOUQUET Marie-France, LOPPIN Jean-Yves, ALIPS Jean-Marie, GRIMLER Claude, DALLIMONTI Jean-Bernard, GAUTHEROT Guy, JACQUOT Marie-Claude, LAMBERT Annick, MAUPOIX Yves et REUSE Jean-Patrick.

**Absente excusée** : BELLATI Maryline

LE CONSEIL,

→ **DESIGNE** M. Jean-Patrick REUSE pour remplir les fonctions de secrétaire de séance ;

### **1) Mise en place d'une antenne-relais FREE Mobile**

FREE MOBILE est le quatrième opérateur à avoir obtenu une licence de téléphonie mobile de quatrième génération (4G). C'est la raison pour laquelle il est soumis à des obligations de couverture de population.

La Commune d'Arrigny occupe, pour cet opérateur, une position stratégique dans leur démarche de déploiement pour une couverture optimale du territoire.

Au mois de janvier dernier, des démarches ont été entreprises par cet opérateur auprès de la Commune pour l'implantation d'une antenne-relais de 30m sur une surface au sol de 27m<sup>2</sup> sur le site du chemin des chènevières à proximité de l'antenne SFR.

Une somme annuelle de 3000€ serait versée à la Commune, réévaluée en fonction de l'indice de référence des loyers.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la convention correspondante entre la commune et FREE MOBILE et d'autoriser le Maire de la commune à la signer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré A **L'UNANIMITE**:

- **APPROUVE** la convention de location pour l'emplacement d'une antenne relais avec FREE MOBILE.
- **DONNE** tous pouvoirs à Madame le Maire pour signer la convention.

### **2) Création d'un poste dans le cadre du dispositif contrat unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)**

Notre employé communal, Gervais LEBLANC, a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 31 décembre 2017.

A ce titre, Monsieur Eric TUROWSKI a fait part de sa candidature à ce poste et il nous a paru judicieux de créer un emploi en CAE à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017 pour qu'il puisse travailler en binôme jusqu'à la fin de l'année avec Gervais LEBLANC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré A **L'UNANIMITE**:

**DECIDE**

- **de créer** un poste d'agent technique dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017 et à signer la convention d'accueil de ce CAE.
- **de recruter** un agent pour une rémunération de 31 heures travaillées par semaine sur la base du SMIC, et prise en charge à hauteur de 50% des 20 premières heures.

**3) Elections Présidentielles**

Organisation des tours de garde en vue des élections présidentielles des 23 avril et 7 mai 2017.  
Les nouvelles cartes d'électeurs vont parvenir dans vos boîtes aux lettres prochainement.

**4) Adoption du protocole de participation citoyenne – Liste des référents**

Suite à la signature du dispositif le mercredi 15 mars, avec Christophe PIZZI, sous-préfet de l'arrondissement de Vitry-le-François, madame Le Maire présente les 14 citoyens qui se sont proposés pour être référents et retenus par le Conseil Municipal (par ordre alphabétique) :

- |                        |                            |
|------------------------|----------------------------|
| • Mme BELLATI Maryline | • Mme GRIMLER Sylvianne    |
| • Mr CHAINTRIER Alain  | • Mme HORMANCEY Claudine   |
| • Mr COURBET Bruno     | • Mme JACQUOT Marie-Claude |
| • Mr DENIS Dominique   | • Mr MAUPOIX Yves          |
| • Mr FODERE Jean-Louis | • Mme NORMAND Béatrice     |
| • Mr GAUTHEROT Guy     | • Mr REUSE Jean-Patrick    |
| • Mr GILLES Patrick    | • Mr URTH Jack             |

**5) Informations diverses**

**RAPPELS QUE L'ON NE DEVRAIENT PAS AVOIR A RE....FAIRE !!!!**

En effet, malgré de nombreuses incitations à revoir leur comportement, certains propriétaires de chiens continuent à mépriser ostensiblement les règles élémentaires de la courtoisie et du respect des autres en ne maîtrisant pas les déjections de leurs fidèles compagnons sur les trottoirs et autres lieux de circulation.



En matière de bruits de comportement, la **COMMUNICATION EST FONDAMENTALE** car bien souvent les citoyens agissent par méconnaissance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le Maire,  
Marie-France BOUQUET

## Approfondissons...



### Un amour de fromage *made in Haute-Marne*

« On se fait un petit caprice tous les deux ? » Depuis plus de trente ans, cette phrase évoque en chacun de nous l'image de cette boîte bleue ovale ornée de ces deux petits anges. Mis en scène dans des spots publicitaires fantaisistes et plein d'humour, le Caprice des Dieux fête ses 60 ans et nous invite toujours à succomber à son cœur si frais et si fondant.

#### « Un amour de fromage »

L'histoire a commencé en juin 1956. Créé par Jean-Noël Bongrain, après cinq années de recherche, Caprice des Dieux voit le jour dans le village d'Illoud en Haute-Marne. Le choix d'un emballage novateur pour l'époque, en forme de calisson, la volonté de vendre au-delà du

marché local, notamment à Paris dès 1959, et une philosophie de fidélisation des clients (une idée avant-gardiste du marketing) avec le club des « Amis du Caprice des Dieux » dès 1963, sont autant d'éléments qui ont contribué au succès rapide et à la notoriété grandissante, aujourd'hui internationale, de ce fromage à label robe fine et blanche.

Précurseur, la marque lance en 1971, la date d'utilisation optimale (DLUO) au dos de ces boîtes qui assure aux consommateurs l'achat d'un Caprice toujours fait à cœur.

Au fil du temps, la famille « Caprice » évolue et se réinvente... Le format familial en 1973, les portions Mini-Caprice en 1988, puis le « Caprice des Anges », fromage plus frais, en 2001 et enfin « En Cas de Caprice » à déguster au fur et à mesure des envies en 2009.



#### La divine fromagerie

Pour ses 60 ans, Caprice des Dieux présente la Divine Fromagerie à Illoud. Inaugurée le 5 juillet 2016, cet espace ludique et pédagogique invite à découvrir le savoir-faire fromager à travers la marque. Implantée dans le bâtiment historique de la première fromagerie de la famille Bongrain, elle symbolise l'ancrage du groupe dans le département.

Divisée en trois grands espaces interactifs, l'accueil est dédié à la découverte des senteurs et des saveurs des fromages avec une boutique de vente des principaux fromages du groupe Savencia. Le deuxième retrace le monde du fromage, de l'origine du lait jusqu'à l'emballage du produit fini. Une vache grandeur nature permet même de tester la traite ! Les engagements en termes de développement durable, menés en partenariat avec les producteurs laitiers, sont également soulignés. Et enfin, le dernier espace plonge dans l'histoire de Caprice des Dieux à travers six décennies.

De la 2CV, aux objets promotionnels cultes en passant par les différentes pubs, l'aventure de ce célèbre fromage n'aura plus de secret pour les visiteurs. On retrouve aussi l'intégralité de la saga publicitaire à visionner.

À l'heure qu'il est le Caprice des Dieux a presque atteint les 3 milliards de ventes dans le monde sans prendre une ride ! Une réussite qui fait la fierté de la Haute-Marne. Nous la devons

au travail et à l'engagement de tous les professionnels, notamment aux producteurs de lait.

